

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 22 janvier 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (250r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 22 janvier 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45748>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 janvier 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 33, rue de Rivoli, Paris

Description

RésuméÀ propos de brevets d'inventions. Sur le procès opposant Godin à Corneau frères : Godin informe Cantagrel qu'il a demandé à Emmanuel Arago de lui communiquer le montant de la provision qu'il désire ; il souhaite que Cantagrel puisse en parler avec Arago au cas où il lui confierait d'autres procès.

NotesGodin répond à la lettre de Cantagrel du 21 janvier 1868 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#),
[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées[Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 16/01/2024

Guise le 22 janvier 1668

Mon cher Cantagrel

Le brevet n° 64482 porte bien la date
du 15 juillet le n° 64480 celle du 20 aout
et les n° 63131 et 63132 la date du
21 mai comme vous me l'indiquez
je vais écrire au ministre comme
vous me le dites, mais si je me
trompe vous me demandez de le faire
par vous même je vous la ferais don
ce celle ci

quant à M. Arago je lui prê
erai lui écrivant pour le charger de
mon affaire de me faire connaître
le chiffre de sa provision qui devra
comme je puis dire d'autant plus,
à lui enfin je préférerais lui dire
l'air à chiffre afin de savoir à
d'où il peut se trouver satisfait au
moi. Si ce n'est vous le faire,
vous pourrez en causez avec lui mais
je ne connais rien de la manière dont
de modifier les honoraires de ces effectifs
les officiers et je ne vous dirais pas
manger de contredire à son égard

Mes amitiés

Gardinier